

1^{er} ARRONDISSEMENT

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Mairie d'arrondissement 4 place du Louvre	Salle Christian BAILLY, RDC	1	Terre-plein face à la mairie, autour des arbres
2	Ecole élémentaire 19 rue de l'Arbre Sec	Préau, RDC	2	Contre les barrières de sécurité, devant l'école
3	Ecole maternelle 6 rue Saint-Germain l'Auxerrois	Préau, RDC	3	Accolés à l'école
4 - 5 - 6	Bourse de Commerce 2 rue de Viarmes	RDC	4	Place des deux Ecus - Autour des Arbres
7	Collège d'enseignement secondaire Poquelin 6 rue Molière	Réfectoire, RDC	5	Contre les barrières de sécurité, entre l'entrée du 4 et du 6 de la rue, et entre l'école et la Poste
8	Ecole élémentaire 11 rue d'Argenteuil	Préau, RDC	6	Devant l'école
9	Ecole maternelle 27 rue de la Sourdière	Préau, RDC	7	Contre les murs de l'école, entre le 23 et le 27 de la rue
10	Ecole élémentaire 28 rue Cambon	Préau, RDC	8	Devant l'école

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	12, avenue Victoria - Chambre des Notaires	Le long de la façade
2	17-19, boulevard Sébastopol	Autour des Arbres

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Mairie d'arrondissement 8 rue de la Banque	Salle d'audience du Tribunal - RDC	1	Autour des jardinières et devant le 9 rue de la Banque en complément
2-3	INHA Galerie Colbert 2 rue Vivienne	INHA - RDC	2	Devant les grilles du jardin Vivienne
4-5	Gymnase Jean Dame 17 rue Léopold Bellan	2e étage	3	Autour des arbres devant le gymnase, et sur le mur perpendiculaire à la façade en complément
6	Ecole élémentaire 3 rue de la Jussienne	Préau - RDC	4	Facade de l'école
7	Ecole élémentaire rue Etienne Marcel	Préau - RDC	5	Facade de l'école
8 - 9	Ecoles élémentaires 42 et 44 rue Dussoubs	Préau - RDC et réfectoire - RDC	6	Facade de l'école (1 emplacement commun aux écoles Dussoubs et Duperré)
10	Ecole maternelle 12 rue Dussoubs	Préau - RDC	7	Rue Greneta autour des jardinières

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
	Néant	Néant

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1-2	Mairie d'arrondissement 2 rue Eugène Spuller	Salle des Fêtes (BV 1) Salle des Mariages (BV 2)	1	Sur les grilles de la mairie
3	Collège Pierre Jean de Béranger 5 rue Béranger	Réfectoire de l'école élémentaire attenante	2	Fixés aux barrières de protection
4	Lycée François Truffaut 28 rue Debelleye	Préau	3	Contre le mur
5	Ecole élémentaire 10 bis rue des Quatre Fils	Préau	4	Abord de l'école (mur)
6	Lycée Simone Weil 7 rue de Poitou	Préau	5	Fixés aux barrières de protection
7	Ecole élémentaire 54 rue de Turenne	Préau	6	Fixés aux barrières de protection sur le trottoir de l'école

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
8	Lycée Victor Hugo 6 rue Payenne	Réfectoire	7	Abords de l'entrée (mur)
9	Ecole élémentaire 211 rue Saint Martin	Préau	8	Fixés aux barrières de protection
10 et 11	Ecole maternelle 25 rue Chapon	Préau (BV 10) / Réfectoire (BV 11)	9	Fixés aux barrières de protection
12	Ecole élémentaire 8 rue des Vertus	Préau	10	Abords de l'école (murs ou grilles)
13	Ecole élémentaire 6 rue Vaucanson	Préau	11	Fixés aux barrières de protection
14	Lycée Turgot 69 rue de Turbigo	Gymnase	12	Fixés aux barrières de protection
15	Bourse du Travail - Annexe 67 rue de Turbigo	Salle de réunion Léon Jouhaux	13	Contre le mur, fixés aux barrières des fenêtres

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT DE PRÉFÉRENCE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Néant	
2	Néant	
3	Néant	
4	Néant	
5	Néant	

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Mairie d'arrondissement 2 Place Baudoyer	Salle Jean Mouly	1	Sur le mur de la mairie, rue de Rivoli (angle de la Place Baudoyer et de la rue de Rivoli)
2	Ecole élémentaire 9 rue de Moussy	Préau	2	En continu à gauche de l'entrée de l'école
3	Ecole élémentaire 10 rue des Hospitalières Saint Gervais	Préau	3	Panneaux disposés autour des arbres
4	Ecole maternelle 4 rue du Fauconnier	Préau	4	En continu à droite de l'entrée de l'école
5	Ecole élémentaire 22 rue de l'Ave Maria	Préau	5	Sur le mur à gauche de l'entrée de l'école
6	Lycée Professionnel Théophile Gautier 6 bis Place des Vosges	Salle de Permanences	6	Sur les grilles du Square Louis XIII, face au n°6 de la Place des Vosges
7	Ecole élémentaire 21 rue des Tournelles	Préau	7	En continu à gauche de l'entrée de l'école
8	Mairie de Paris - Direction des Affaires Scolaires 3 rue de l'Arsenal	Salle des Conférences	8	Sur le mur à droite de l'entrée (mur de la garde républicaine)
9	Ecole maternelle 18 rue Poullétier	Préau	9	En continu à droite de l'entrée de l'école 20 rue Poullétier
10	Ecole élémentaire 21 rue Saint Louis en l'Ile	Préau	10	En continu à gauche de l'entrée de l'école le long du mur de l'église
11 - 14	Collège François Couperin 2 allée des Justes de France	Gymnase et préau	11	Sur le mur à gauche de l'entrée du collège
12	Ecole Maternelle 40 rue des Archives	Préau	12	Autour des arbres à compter du 4ème pour laisser à l'établissement scolaire un espace de circulation (pose d'une rampe)

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

13	Ecole Elémentaire 16 rue du Renard	Hall	13	Sous la voûte, sur les murs, face à l'entrée de l'école
-----------	---------------------------------------	------	-----------	--

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
	N E A	N T

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Mairie d'arrondissement 21 place du Panthéon	Salle du Souvenir	1	Le long des murs de la Mairie
2	Ecole élémentaire 14 rue Victor Cousin	Préau	2	Sur la facade de la Sorbonne à l'angle de la rue Victor Cousin et de la rue Cujas
3-4	Ecole élémentaire 28 rue Saint -Jacques	Préau	3	Devant les grilles du square André Lefèvre côté rue Saint- Jacques
	L.E.P Abbé Grégoire 30 rue Saint- Jacques	Hall d'accueil		
5-6	Ecole élémentaire 2 bis rue Pierre Brossolette	Préau	4	Le long du mur de l'école
	Ecole élémentaire 2 rue Pierre Brossolette			
7-8	Ecole élémentaire 250 bis rue Saint-Jacques	Préau	5	Le long du mur à l'angle de la rue Saint- Jacques et de la rue de l'Abbé de l'Epée
9	Lycée Lavoisier 17 rue Henri Barbusse	Hall d'accueil	6	Le long du mur du lycée
10	Lycée Lavoisier 10 rue Pierre Nicole	Préau	7	Le long du mur du lycée
11 - 12	Ecole élémentaire 41 rue de l'Arbalète	Préau	8	Le long du mur de l'école
13	Annexe du Collège Pierre Alviset 51 rue Lhomond	Préau	9	Angle de la rue Lhomond et de la rue Jean Calvin
14	Gymnase des Patriarches 5 place Bernard Halpern	Préau	10	le long des grilles de la jardinière
15				
16				
17	Collège Raymond Queneau 66 boulevard Saint Marcel	Salle d'étude	11	Le long du mur du collège
18		Préau		
19	Gymnase Poliveau	Préau	12	Le long des grilles de la jardinière

**LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

19	39 bis rue Poliveau	Préau	12	Face au 39 bis, rue Poliveau autour des arbres
20	Ecole élémentaire 11 rue Buffon	Préau	13	Rue Buffon le long des grilles du Jardin des Plantes
21	Ecole maternelle 27 rue de Poissy	Préau	14	Sur les grilles "Croix de Saint André"
22	Ecole élémentaire 21 rue de Pontoise	Préau	15	Le long du mur de l'école
23	Ecole Sainte Catherine 13 bis- 15 rue des Bernardins	Préau	16	Autour des arbres du boulevard Saint Germain de part et d'autres de la rue des Bernardins
24	Ecole élémentaire 19 rue des Boulangers	Préau	17	Autour des arbres de la place Jussieu
25	Ecole élémentaire 10 rue Rollin	Préau	18	Le long du mur de l'école

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Rue Censier	Le long des grilles du square Saint Médard
2	Square Paul Langevin	A l'intersection de la rue Monge et de la rue des Ecoles
3	Square Scipion	Le long des grilles du square avec prolongation sur l'angle de la rue du Fort à Montlin et de la rue Censier

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1-2	Mairie d'arrondissement 78 rue Bonaparte	Salle des fêtes	1	Allée du séminaire. Fixation en triangle autour des arbres à partir de la place Saint-Sulpice.
3	Ecole élémentaire 9 rue de Vaugirard	Préau	2	Fixation aux arbres à partir du 1, rue de Médicis.
4	Etablissement scolaire 2 rue du Pont de Lodi	Restaurant scolaire	3	A droite de l'entrée.
5	Ecole élémentaire 7 rue du Jardinot	Préau	4	Sur le mur de l'établissement.
6	Ecole maternelle 39 rue Saint-André des Arts	Préau	5	Sur le mur du Lycée Fénelon, rue Saint-André des Arts à partir de la rue de l'Eperon.
7	Lycée Maximilien Vox 5 rue Madame	Salle de réunion	6	A droite de l'entrée.
8-9	Collège Jacques Prévert 18 Rue Saint-Benoît	Réfectoire	7	Sur les grilles en épi en commençant après le passage clouté (avec zone de sécurité pour les piétons) en direction du 16 Saint-Benoît. Ne pas en mettre avant le passage clouté sur les grilles en face du 18.

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
10	Lycée Montaigne 15 rue Auguste Comte	Salle C 05 partie droite	8	A droite de l'entrée.
11	Mairie d'arrondissement 19 rue Madame	Salle des fêtes	9	A droite de l'entrée.
12	Ecole élémentaire 42 rue Madame	Préau	10	A gauche de l'entrée du 42, rue Madame a plat ou en épi (selon la quantité) Si manque d'espace, possibilité d'un positionnement (pair/impair) en alternance sur les grilles
13-14-15	Centre André Malraux 112 rue de Rennes	Salle Racine rez-de-chaussée	11	Fixation en triangle autour des arbres du terre-plein central face à l'école.
16-17	Ecole élémentaire 6 rue Littré	Préau	12	Positionnement (pair/impair) en alternance sur les grilles
18	Ecole des Psychologues Praticiens 23 rue du Montparnasse	Salle Racine rez-de-chaussée à droite en entrant	13	A droite de l'entrée du Collège Stanislas, 16, rue du Montparnasse.
19	Institut Sainte Geneviève 64 rue d'Assas	Gymnase	14	Fixation sur les grilles du Jardin de Luxembourg à l'angle de la rue d'Assas et de la rue Guynemer.
20-21	Institut Notre-Dame de Sion 61 rue Notre Dame des Champs	Hall d'accueil partie gauche	15	134-136 boulevard Raspail Fixation en triangle sur le terre-plein central.

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
22	Ecole alsacienne 109 rue Notre Dame des Champs	Foyer	16	En épi sur les grilles au niveau du 109 rue notre Dame des champs

**LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

**LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	143, boulevard Saint-Germain	Fixation en triangle autour des arbres, formant une place où se trouve la statue Diderot.
2	44, boulevard Saint-Michel	Fixation autour des arbres.
3	19, quai Malaquais	Fixation aux arbres du terre-plein central.
4	5-7, boulevard du Montparnasse	Fixation en triangle autour des arbres en bordure du trottoir.
5	18, avenue de l'Observatoire	Fixation en triangle sur le terre-plein.

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1 - 6	Mairie du 7 ^{ème} 116 rue de grenelle	Salle d'audience du Tribunal et salle d'attente des mariages	1	Façade de la mairie
2	Ecole polyvalente 27 rue Las Cases	Préau	2	Square Samuel Rousseau (face à l'église Sainte Clothilde)
3	Institution Nationale des Invalides 6 boulevard des Invalides	Salle des rencontres	3	Sur les grilles à droite de l'entrée principale
4-5	Institut d'Etudes Politiques 13 rue de l'université	Hall gauche	4	Autour des arbres à compter du 204 bld Saint Germain
7	Institut d'Etudes Politiques 27 rue Saint Guillaume	Hall	7	Boulevard Saint Germain - rue Saint Guillaume (autour des arbres)
8	Ecole polyvalente 8 rue Chomel	Préau	8	Grilles de protection de l'école
9-12	Ecole élémentaire 42 avenue Duquesne	Préau	9	Autour des arbres devant le groupe scolaire
10	Ecole maternelle 48 rue Vaneau	Préau	10	Grilles de protection
11	Ecole maternelle 14 rue Eblé	Préau	11	Grilles de protection du groupe scolaire
13	Ecole élémentaire 14 rue Eblé	Préau		
14-15	Ecole élémentaire 10 avenue de la Motte Picquet	Préau	12	Contre les barrières de protection de l'école
16-17-18	Collège Jules Romains 6 rue Cler	Salle polyvalente	13	Barrières de protection du collège
19	Conservatoire municipal 135 bis rue de l'Université	Salle de classe	14	Sur le quai d'Orsay, autour des arbres sur le terre plein face à la rue Jean Nicot
20	Ecole maternelle 117 bis rue Saint Dominique		15	

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

21	Ecole maternelle 28 avenue Rapp	Préau	16	Grilles de protection
22-23	Ecole élémentaire 1 rue du général Camou	Préau	17	Grilles de protection
24	Gymnase municipal Camou 35 avenue de la Bourdonnais	Gymnase	18	Autour des arbres devant le gymnase

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Place Jacques Bainville (éventuellement boulevard Saint Germain ; Ministère de la Défense)	Grilles du square
2	2, avenue Duquesne	Face au 1 avenue Duquesne, autour des arbres
3	Avenue de Breteuil	Autour des arbres (en partant de la place de Breteuil)
4	Boulevard Saint Germain (entre la rue de Luynes et le boulevard Raspail)	Sur le trottoir, autour des arbres, en partant du n° 201 vers le n° 205
5	Angle boulevard des Invalides, rue de Babylone	Autour des arbres (en façade du lycée Victor Duruy)
6	56, boulevard des Invalides (Institution Nationale des Jeunes Aveugles)	Grilles de protection

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Mairie 3 rue de Lisbonne	Salle des pas perdus (1er étage)	1	Contre la façade - Entrée de la mairie
2	Foyer 11 rue Maleville	Salle de restaurant (rez-de-chaussée)	2	Façade - 11, rue de Maleville
3 - 4	Annexe du Lycée Racine 38 rue de Naples	Préau (rez-de-chaussée)	3	Façade - Entrée du lycée
5	Collège Octave Gréard 28/30 rue du Général-Foy	Gymnase (rez-de-chaussée)	4	Devant le collège - Contre les barrières de sécurité
6	Lycée Chaptal 45 boulevard des Batignolles	Salle de classe (rez-de-chaussée)	5	Contre les grilles à l'entrée du lycée
7	Ecole Elémentaire 4 rue de Florence	Préau (rez-de-chaussée)	6	Devant l'école - Contre les barrières de sécurité
8	Ecole Maternelle 7 rue de Moscou	Préau (rez-de-chaussée)	7	Devant l'école - Contre les barrières de sécurité
9	Ecole Maternelle 12 rue de la Bienfaisance	Préau (rez-de-chaussée)	8	Devant l'école - Contre les barrières de sécurité

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
10	Ecole Elémentaire 18/20 rue de Surène	Préau (rez-de-chaussée)	9	Contre les grilles de la cour de l'école
11 - 12	Gymnase 18 rue Roquépine	Rez-de-chaussée	10	Contre les barrières de sécurité
13 - 14	Ecole Elémentaire 10 rue Paul-Baudry	Préau (rez-de-chaussée)	11	Façade de l'école - Contre les barrières de sécurité
15	Maison des Associations 28 rue Laure Diebold	Salle polyvalente (rez-de-chaussée)	12	Devant le centre Beaujon - 208 rue du Faubourg Saint Honoré Contre les barrières de sécurité
16	Maison des Associations 28 rue Laure Diebold	Salle polyvalente (rez-de-chaussée)	13	Devant le centre Beaujon - 208 rue du Faubourg Saint Honoré Contre les barrières de sécurité
17 - 18	Ecole Elémentaire 7 et 8 rue Robert-Estienne	Gymnase (rez-de-chaussée)	14	Contre les barrières de sécurité au fond de l'impasse et disposés en triangle

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Avenue César Caire	Contre les arbres - côté église Saint-Augustin
2	Avenue Marceau	Autour des arbres de la contre-allée entre le 46 et le 54 avenue Marceau
3	Début de la rue Saint-Petersbourg	Contre les grilles au dessus de la voie ferrée
4	Place de Dublin	Autour des arbres

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1-2	Mairie d'arrondissement 6 rue Drouot	Salle Rossini	1	Arbres du boulevard Montmartre, côté impair à l'angle de la rue Drouot
3	Ecole maternelle 11 rue de la Grange Batelière	Préau	2	N° 1, grille droite à l'entrée de l'école
4	Ecole élémentaire 32 rue Buffault	Préau	3	Grille face à l'école N° 1, angle de la rue Buffault et de la rue Lamartine
5	Ecole élémentaire 16 rue de la Victoire	Préau	4	Grille sur le trottoir, N° 1 à l'entrée du 18, rue de la Victoire
6	Lycée Condorcet 65 rue de Caumartin	Gymnase-préau	5	Angle bld Haussmann et rue du Havre (autour des arbres)
7	Ecole élémentaire 10 rue de Clichy	Préau	6	Devant l'école au 10 rue de Clichy maximum 23 panneaux recto verso sur les barrières de Saint André
8 - 9	Ecole élémentaire et Maternelle 9 et 9 bis rue Blanche	Préau	7	Grille N° 1, hauteur de l'école, 9 rue Blanche en remontant la rue
10-11	Ecole maternelle 12 rue Clauzel	Réfectoire	8	Grille devant l'école N° 1 à l'entrée de l'école
12	Lycée Edgar Quinet 63 rue des Martyrs	Préau	9	Grille devant le lycée à l'entrée du Lycée
13-14	Ecole maternelle et élémentaire 12 rue Chaptal	Préau	10	Grille N°1 face à l'entrée de l'école
15	Ecole Elémentaire 32 rue de Bruxelles	Préau	11	Grille de l'école N°1 face au 32, rue de Bruxelles
16-20	Gymnase Paul Gauguin 35 rue Milton	Gymnase	12	Grilles devant le gymnase
17	Ecole Elémentaire 10 rue Hippolyte Lebas	Préau de l'école élémentaire	13	Grilles devant l'école N°1 à l'entrée du 10, rue H. Lebas
18	Ecole Maternelle 22 rue de Rochechouart	Préau	14	Grilles devant l'école N°1 devant l'entrée de l'école
19	Lycée Lamartine 121 rue du Faubourg Poissonnière	Préau verrière	15	Grilles devant le lycée, N°1 devant le lycée

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
21	Ecole élémentaire 45 rue de la Tour d'Auvergne	Préau	16	devant l'école mais si + de 18 panneaux voir emplacement facultatif
22	Lycée Jacques Decour 12 ave Trudaine	Pré-fabrique	17	Grilles sur le trottoir N°1 en face du collège J. Decours
23	Ecole élémentaire 15 rue de Turgot	Préau-réfectoire	18	Grilles devant l'école N°1 devant l'entrée de l'école
24-25	Ecole maternelle 68 -70 rue de Rochechouart	Préau	19	Grilles sur le trottoir devant l'école

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Square Montholon	Le long du Square (rue Lafayette)
2	Square d'Anvers	Le long du square (rue d'Anvers)
3	Place Estiennes d'Orves	Le long du square de la Trinité, côté rue de Clichy si plus de 23 panneaux sur les balustrades qui bordent le square
4	55, rue des Martyrs	Au niveau de l'intersection entre Martyrs et Tour d'Auvergne, autour des arbres si plus de 18 panneaux devant Tour d'Auvergne
5	Mairie du 9ème- 6, rue Drouot	Allée Rossini Porte C au fond de la cour de la Mairie à droite

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1 - 2	Mairie d'arrondissement 72 rue du Faubourg Saint-Martin	Salle des fêtes	1	Sur la façade de la Mairie à droite et à gauche de l'escalier principal
3	Ecole maternelle 2 rue Pierre Bullet	Préau	2	Le long du mur de l'école, rue du Château d'Eau
4-5	Ecole élémentaire 17 rue de Marseille	Préau	3	Sur les grilles de protection de l'école
6-7	Collège Louise Michel 11 rue Jean Poulmarch	Préau	4	Le long du mur de la cour du collège
8	Ecole élémentaire 23 rue des Récollets	Préau	5	Le long du mur de la cour de l'école, à droite du portail d'accès à cette cour
9	Centre Jean Verdier 11 rue de Lancry	Préau 1er étage	6	Autour des arbres place Johan Strauss
10	Ecole élémentaire 155 avenue Parmentier	Préau	7	Autour des arbres le long du gymnase
11	Gymnase Buisson Saint-Louis 2 rue du Buisson Saint-Louis	Salle de sports	8	Autour des arbres devant le gymnase
12-13	Ecole élémentaire 200 rue Saint-Maur	Préau	9	Le long du mur de l'école
14	Ecole élémentaire 16 rue Vicq d'Azir	Préau	10	Autour des arbres avenue Claude Vellefaux
15	Ecole maternelle 18 rue Vicq d'Azir	Préau	11	Sur les grilles de protection situées devant l'école
16	Ecole maternelle 5 rue Boy Zélenski	Préau	12	Autour des arbres rue des Ecluses St Martin
17	Centre d'animation Grange aux Belles 6 rue Boy Zélenski	Salle de danse	13	Autour des arbres au 55, rue de la Grange aux Belles
18-19	Ecole élémentaire 10 rue Eugène Varlin	Préau	14	Pose sur les grilles de protection de l'école
20	Collège Valmy 195 quai de Valmy	Préau	15	Sur les grilles de protection en face du mur du collège

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

21	Ecole élémentaire 216 bis rue La Fayette	Préau	16	Sur les arbres face au 240, rue du Faubourg Saint-Martin
22-23	Ecole élémentaire 49 bis rue Louis Blanc	Préau	17	Pose sur les grilles de protection de l'école
24	Gymnase Château Landon 46 rue du Château Landon	Salle de sports	18	Le long du mur sur l'arrière de l'école rue de l'Aqueduc (droite de l'entrée du Gymnase)
25-26	Ecoles élémentaire et maternelle 14 rue Bossuet	Préau	19	Sur les grilles de protection en face du mur de l'école 3, rue de Belzunce
27-28	Collège Bernard Palissy 21 rue des Petits Hôtels	Préau	20	Sur le mur du collège à droite de l'entrée principale
29	Ecole maternelle 20 bis rue de Paradis	Préau	21	Sur les arbres situés au 26/28 rue de Paradis
30	Ecole élémentaire 41 rue de Chabrol	Préau	22	Pose sur les grilles de protection de l'école
31-32	Ecoles maternelle et élémentaire 9 rue Martel	Préau	23	Sur les arbres du boulevard de Strasbourg, à gauche de la rue Jarry
33-34	Ecole élémentaire 6 rue de Metz	Préau	24	Pose autour des arbres de la rue de Metz

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	158, quai de Jemmapes	Autour des arbres, sur le terre-plein au niveau du lycée
2	Place Stalingrad	Sur la rembarde qui traverse le canal
3	Boulevard de Denain	Sur les arbres, côté impair du boulevard, en montant sur la Gare du Nord
4	Quai de Valmy	Sur les barrières de la berge face au 95, quai de Valmy (au pied de la passerelle)
5	Place Jacques Bonsergent	Autour des arbres, face au 2-8, place Jacques Bonsergent
6	Square Frédéric Lemaître	Sur les grilles du square à hauteur du 35, quai de Valmy (face aux entrepôts de la S.E.R.N.A.M.)
7	Hôpital Lariboisière - boulevard de Magenta	Sur les arbres situés Boulevard Magenta à l'angle de la rue Guy Patin
8	Saint-Denis - Boulevard de strasbourg	Sur les arbres situés Boulevard de Strasbourg (côté pairs) à l'angle du Boulevard Saint Denis
9	28-30, boulevard Bonne Nouvelle	Autour des arbres situés en bordure du trottoir

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Mairie d'arrondissement 12 Place Léon Blum	Salle des mariages - 2ème étage	1	<u>Côté Boulevard Voltaire, arbres</u>
2	Ecole élémentaire 11 bis Avenue Parmentier	Préau	2	Arbres
3	Ecole maternelle 144 Rue de la Roquette	Préau	3	Arbres en face de l'école, 137-139, Rue de la Roquette
4 - 5	Ecole élémentaire	Préau	4	Grilles de protection, entrée de l'école
6	Ecole élémentaire	Préau	5	Grilles de protection
7 - 8	Collège Anne Franck 38 Rue Trousseau	Préau	6	Grilles de protection
9 - 10	Ecole élémentaire	Préau du 4, Rue Keller	7	8, Rue Keller, grilles de protection
11	10 rue Keller	Réfectoire - école élémentaire	8	Grilles de protection
12 - 13	Ecole maternelle 9 Rue Popincourt	Préau	9	Avenue Ledru Rollin, arbres face au n° 179
14	Ecole élémentaire 13 Rue Froment	Préau	10	Grilles de protection
15	Ecole maternelle 13 Boulevard Richard Lenoir	Préau	11	Grilles de protection et/ou murs de façade
16 - 17	Ecole élémentaire 17 Rue Alphonse Baudin	Préau du 17, Rue Alphonse Baudin	12	Grilles de l'école
18 - 19	Ecole élémentaire (St-Sébastien) 17 Rue Alphonse Baudin	Préau du 24, Rue St. Sébastien	13	Arbres face au 24, rue Saint Sébastien
20 - 21	Collège Beaumarchais 124 Rue Amelot	Préau	14	Mur du collège
22 - 23	Ecole maternelle 111 Avenue Parmentier	Préau	15	Arbres
24 - 25	Ecole élémentaire 1 Rue Pihet	Préau	16	Passage Beslay, le long de l'école élémentaire et/ou arbres
26	Ecole maternelle			
27	Ecole élémentaire 109 Avenue Parmentier	Préau	17	Arbres
28-29-30	Groupe Scolaire 39 Rue des Trois Bornes	Réfectoire - école élémentaire	18	Grilles de protection
		Préau - école maternelle		
		Préau - école élémentaire		
31 - 32	Ecole élémentaire 77 Boulevard de Belleville	Préau	19	Murs de la façade et / ou grilles de protection

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

33 - 34	Lycée Voltaire 101 Avenue de la République	Gymnase	20	Arbres et / ou grilles de protection
35 - 36	Ecole élémentaire 98 Av de la République	Préau	21	100, Avenue de la République, arbres
37 - 38	Ecole élémentaire 100 Av de la République			
39	Ecole élémentaire 29 Rue Servan	Préau	22	Grilles de protection
40	Ecole élémentaire 22 Rue Saint-Maur	Préau	23	Grilles de protection
41	Ecole maternelle 14 Rue Merlin	Préau	24	13, Rue Merlin, grilles du square en face de l'école
42 - 43	Collège Alain Fournier 87 Rue Léon Frot	Préau	25	Grilles de protection
44 - 45	Gymnase Philippe Auguste	Grande salle	26	Sur les grilles du gymnase
46 - 47	Ecole élémentaire A. Dumas	Préau	27	Murs de la façade et / ou grilles de protection
48 - 49	Ecole élémentaire 4 Avenue de Bouvines	Préau	28	Arbres
50 - 51 - 52 - 53	Ecole élémentaire 16 Rue Titon	Préau et Réfectoire	29	12-14, Rue Titon, grilles de protection
54 - 55	Ecole élémentaire 8 Cité Voltaire	Préau	30	Grilles de protection

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Face au n° 2 du Boulevard Richard Lenoir	Métro Bastille, arbres sur le large terre-plein central
2	N° 59, 61 et 63 de l'Avenue de la République, angle de la Rue Saint-Maur	Métro Saint-Maur, large trottoir et arbres
3	Angle de l'Avenue Philippe Auguste (n° impairs) et de la Rue de Charonne	Large trottoir et arbres
4	Rue du Général Guilhem	Grilles du Square Gardette
5	Métro Père Lachaise	Arbres sur terre-plein central, Boulevard de Ménilmontant
6	76, Boulevard Voltaire	Métro Saint-Ambroise, large trottoir et arbres
7	Angle du Boulevard Voltaire (face au n° 230) et de la Rue des Boulets	Métro Rue des Boulets, large trottoir et arbres
8	Place de la Nation, face au n° 5	Métro Nation, arbres sur terre-plein
9	Face au 85, Boulevard Richard Lenoir	Métro Richard Lenoir, arbres sur terre-plein central
10	91, Avenue Ledru Rollin	Métro Ledru Rollin, arbres sur large trottoir
11	10, Boulevard Jules Ferry	Grilles du Square

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1-2	Ecole Elémentaire 4 rue Bignon	Rez-de-chaussée, préau gymnase du 2 rue Bignon	1	Le long des grilles de sécurité face à l'école, entre le 2 et le 4 rue Bignon
3 - 5	Ecole maternelle 56 rue de Picpus	Rez-de-chaussée, préau réfectoire	2	Sur les grilles rue de Picpus, de l'école maternelle : panneaux placés entre les deux accès aux 3 écoles
7 - 8	Ecole élémentaire B 56 rue de Picpus	Rez-de-chaussée, préau		
16 - 17	Ecole élémentaire A 56 rue de Picpus	Rez-de-chaussée, préau		
4 - 20	Ecole Maternelle 28 rue de la Brèche aux Loups	Rez-de-chaussée, préau	3	Mur du groupe, dans le passage menant à l'école maternelle 28 rue de la Brèche aux Loups
6	Ecole maternelle 47 rue de Picpus	Rez-de-chaussée, préau	4	Le long des grilles de sécurité face au Conservatoire Municipal et l'école maternelle
9 - 49	Ecole Elémentaire 6 rue Bignon	Rez-de-chaussée, réfectoire, sortie 8, rue Bignon	5	Le long des grilles de sécurité face à l'école, entre le 6 et le 8 rue Bignon
10 - 11 - 14 - 18	Ecole élémentaire A et B 57 rue de Reuilly	Rez-de-chaussée, préau	6	Passage St Charles, grille entre l'école élémentaire mixte A et l'élémentaire mixte B
12 - 13	Ecole élémentaire 27 rue de Reuilly	RDC, préau, salle polyvalente	7	Le long des grilles de sécurité face à l'école élémentaire 27 rue de Reuilly

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
15	Ecole maternelle 59 rue de Reuilly	Rez-de-chaussée, préau-réfectoire	8	Passage St Charles, grilles+D51 face à l'école maternelle
19	Maison des Associations 181 avenue Daumesnil	Rez-de-chaussée,	9	Le long des grilles de la Maison des Associations
21 - 24	Ecole élémentaire 16, rue de la Brèche aux Loups	Rez-de-chaussée, préau,	10	Le long des grilles de sécurité face au 16 de la rue Brèche aux Loups
22-23		Rez-de-chaussée, réfectoire		
25 - 27	Ecole élémentaire 52 rue de Wattignies	Rez-de-chaussée, préau	11	Entre le 50 et le 52 rue de Wattignies, le long des grilles de sécurité face à l'école
26	Ecole maternelle 40 rue des Meuniers	Rez-de-chaussée, préau	12	40 rue des Meuniers, le long des grilles de sécurité face à l'école maternelle
28 - 29	Ecole élémentaire 315 rue de Charenton	Rez-de-chaussée, préau-gymnase	13	Mur de l'école, à l'angle du 315 rue de Charenton et en allant rue des Jardiniers
30 - 31	Ecole élémentaire 19 rue Marsoulan	Rez-de-chaussée, préau	14	Le long des grilles de sécurité de l'école élémentaire
33		Rez-de-chaussée, réfectoire		
34-35	Collège Georges Courteline 44 avenue du Docteur Arnold Netter	Rez-de-chaussée, hall réfectoire, bâtiment B	15	Entre le 46 et le 48 avenue du Docteur Arnold Netter ; le long du mur du collège
32 - 45	Ecole élémentaire B 8 avenue Lamoricière	Rez-de-chaussée, préau et réfectoire	16	Le long des grilles de sécurité face au groupe scolaire des écoles élémentaires entre le 8 et le 10 rue Lamoricière
36 -37	Ecole Elémentaire A 10 avenue Lamoricière	Rez-de-chaussée, préau		

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
34 - 35	Collège Georges Courteline - 44 avenue du Docteur A. Netter	Entre le 44 et le 48 avenue du Docteur Arnold Netter ; le long du mur du collège	16	Entre le 44 et le 48 avenue du Docteur Arnold Netter ; le long du mur du collège
38	Ecole Maternelle - 16 rue de Montempoivre	Le long des grilles de sécurité ; face à l'école maternelle	17	Le long des grilles de sécurité ; face à l'école maternelle
39 - 40		Le long des grilles de sécurité face à l'école 83 avenue du Général Michel Bizot et en allant vers le 85 de l'avenue M Bizot	16	Le long des grilles de sécurité face à l'école 83 avenue du Général Michel Bizot et en allant vers le 85 de l'avenue M Bizot
38	Ecole maternelle 16 rue de Montempoivre	Rez-de-chaussée, salle de jeux	17	Le long des grilles de sécurité; face à l'école montempoivre
39-40	Ecole élémentaire A 83 avenue du Général M. Bizot	Rez-de-chaussée, préau	18	Le long des grilles de sécurité face à l'école 83 avenue du Général Michel Bizot (devant l'entrée du passage pompier)
41 - 43	Ecole élémentaire B 253 ter avenue Daumesnil	Rez-de-chaussée, préau	19	Le long du mur de l'école ; 253 ter avenue Daumesnil
42	Ecole Maternelle 253bis, avenue Daumesnil			
44	Ecole maternelle 13-15 avenue Armand Rousseau	Rez-de-chaussée, préau	20	Le long du mur - grille de l'école maternelle
46 - 61	Ecole élémentaire 4 rue de Pommard	Rez-de-chaussée, préau	21	Le long des grilles de sécurité, face au 4-6 rue de Pommard
47 - 48	Ecole élémentaire 6 rue de Pommard	Rez-de-chaussée, réfectoire, preau de l'ancienne maternelle 5 rue de Bercy		

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
50	Ecole maternelle 70 avenue Daumesnil	Rez-de-chaussée, préau	22	Autour des arbres faisant face à l'école maternelle
51	Ecole élémentaire 165 rue de Bercy	Rez-de-chaussée, préau	23	Le long des grilles de sécurité ; 165 rue de Bercy
52 - 57	Ecole élémentaire 40 boulevard Diderot	Rez-de-chaussée, préau	24	Le long du mur de l'école élémentaire ; angle boulevard Diderot et avenue Daumesnil
53	Ecole maternelle 41 rue Traversière	Rez-de-chaussée, préau	25	Le long des grilles de sécurité face à l'école maternelle
54	Lycée professionnel Théophile Gautier 49 rue de Charenton	Rez-de-chaussée salle de permanence	26	Le long des grilles de sécurité face au groupe 49-51 rue de Charenton
55 - 58	Ecole élémentaire 8 rue Charles Baudelaire	Rez-de-chaussée, préau	27	Le long des grilles de sécurité face à l'école élémentaire entre le 8 et le 6 rue Charles Baudelaire
56	Collège 14 rue Charles Baudelaire	Rez-de-chaussée, préau	28	Le long des grilles de sécurité face au collège ; 12-14 rue Charles Baudelaire
59 - 60	Ecole élémentaire 5 rue Jean Bouton	Rez-de-chaussée, préau	29	Le long des grilles de sécurité face aux écoles 5-7 rue Jean Bouton

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	130 avenue Daumesnil	Murs Mairie du XII ^e arrondissement, avenue Daumesnil vers angle rue Descos (panneaux en quinconce)
2	Métro Reuilly Diderot	Côté rue Claude Tillier, autour des arbres, face aux numéros 81-83 du boulevard Diderot
3	2-4 rue de Picpus	Adossés au mur - grille de la maison Eugène Napoléon - vers l'angle avec la rue du faubourg Saint-Antoine
4	Placette formée par la rue du Rendez-Vous et l'avenue de Saint-Mandé	Autour des arbres de la placette
5	86-90 cours de Vincennes	Côté XII ^e , autour des arbres de la contre-allée, face aux numéros 86-90 cours de Vincennes
6	22-24 rue du Chaffault	Entre angle rue Jeanne Jugan et le 22 rue du Chaffault, en appui sur les murs, grilles de la résidence des Tourelles de la 12 ^{ème} section du C.A.S. de Paris
7	Métro Porte Dorée	Adossés aux grilles de sécurité face au café "Les cascades"
8	Rond-Point boulevard de Picpus - rue de Picpus - boulevard de Reuilly - rue Louis Braille	Adossés aux grilles du métro aérien
9	Rue Chambertin	Autour des arbres, métro Bercy, sur placette
10	45 avenue du Général Michel Bizot	Avec angle rue Claude Decaen - rue de Wattignies, autour des arbres de l'avenue, côté impair
11	3 place Félix Eboué	Autour des arbres face au 3 place Félix Eboué, angle rue de Reuilly
12	Angle rue de Lyon - avenue Daumesnil	Autour des arbres du musoir formé par ces deux voies
13	Rue Crozatier, angle boulevard Diderot	Adossés aux murs de l'hôpital Saint-Antoine
14	Boulevard Diderot, numéros pairs (22, 28)	Face à la rue Emile Gilbert et aux 21 bis et 21 ter du boulevard Diderot, appui sur le mur du parvis Gare de Lyon
15	Quai de la Râpée, angle rue Villiot	Adossés aux grilles de la cité Paris Habitat V.P.

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
16	48-50 boulevard de Picpus	Adossés aux grilles du métro aérien, sur terre-plein du boulevard
17	Avenue du Trône - place de l'Ile de la Réunion	Autour des arbres de la placette de l'Ile de la Réunion, sise entre le Petit Bastion et le boulevard de Picpus (numéros 79 à 87)
18	212 avenue Daumesnil	Autour des arbres, face aux bureaux de la Mairie de Paris (Direction de l'Architecture et Direction de la Propreté)
19	5 rue de Bercy	Adossés aux murs de l'ancienne école maternelle
20	Rue Joseph Chailley	Angle du bld Poniatowski, adossés aux grilles du stade Lavigerie

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation des panneaux
1	Mairie d'arrondissement 1 place d'Italie	2 ^{ème} étage, salle d'attente des mariages	1	Avenue des Gobelins depuis la place d'Italie
2 - 3	Ecole élémentaire 13 rue Fagon	Rez-de-chaussée, préau	2	Façade de l'école; de la loge vers l'entrée pompiers
4 - 5	Ecole élémentaire A 42 rue Jenner	Rez-de-chaussée, préau A	3	Façade de l'école ; élémentaire B, à droite de la porte d'entrée
6 - 7	Ecole élémentaire B 46 rue Jenner	Rez-de-chaussée, préau B		
8	Ecole maternelle 8 rue Ricaut	Rez-de-chaussée, réfectoire	4	Sur la grille de la cour jusqu'à 17 panneaux; au-delà, poser sur les croix Saint André
9		Rez-de-chaussée, préau maternelle		
10	Ecole élémentaire 173 rue du Château des Rentiers	Rez-de-chaussée, salle de sport	5	Façade de l'école jusqu'à 17 panneaux; au-delà, poser sur les croix Saint André
11		Rez-de-chaussée, préau		

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
12	Ecole élémentaire A 33 place Jeanne d'Arc	Rez-de-chaussée, préau	6	Contre les croix de St André en face de l'école. Ne pas mettre de panneaux aux 2 extrémités des croix de Saint André
13		Rez-de-chaussée, salle de sport		
14	Ecole maternelle 103 rue du Château des Rentiers	Rez-de-chaussée, préau	7	A gauche de l'entrée avec retour sur la rue Jean Baptiste Renard
15	Ecole élémentaire A 57 rue Baudricourt	Rez-de-chaussée, préau A	8	Façade de l'école ; à gauche de la porte d'entrée OU sur les croix St André.
16		Rez-de-chaussée, salle polyvalente		
17	Ecole élémentaire B 55 rue Baudricourt	Rez-de-chaussée, réfectoire 1		
18		Rez-de-chaussée, préau B		
19	Ecole élémentaire B 47 avenue d'Ivry	Rez-de-jardin, préau B	9	Façade de l'école ; contre les grilles à gauche de la porte d'entrée en quinconce

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
20	Ecole élémentaire 3 rue Emile Levassor	Rez-de-chaussée, préau	10	Façade de l'école ; à gauche de la porte d'entrée OU en quinquonce
21	Ecole élémentaire 51 avenue de la porte d'Ivry	Rez-de-chaussée, préau	11	Façade de l'école ; à gauche de la porte d'entrée OU en quinquonce
22	Ecole élémentaire 9 rue Franc Nohain	Rez-de-chaussée, préau	12	Contre le mur droit de la rampe d'accès
23	Ecole élémentaire 37 rue du Château des Rentiers	Rez-de-chaussée, "centre de loisirs" Salle polyvalente	13	Contre les grilles bleues de la facade de l'école
24	Ecole polyvalente 40 rue du Château des Rentiers	Rez-de-chaussée, préau maternelle	14	Façade de l'école ; contre les grilles, autour d'un arbre et du candélabre et contre les croix de St André
68		Rez-de-chaussée, préau élémentaire		
25	Lycée Professionnel Galilée 28 rue de Patay	Rez-de-chaussée, salle Matisse	15	Sur patay à gauche sur le mur du lycée et à droite contre les grilles et ensuite contre les croix de Saint André en face du lycée, <u>Ne pas mettre de panneaux aux 2 extrémités des croix saint andré</u>
26		Rez-de-chaussée, hall		

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
27	Ecole maternelle 15 rue de Domrémy	Rez-de-chaussée, préau	16	Façade de l'école ; à droite de la porte d'entrée <u>en évitant les fenêtres</u>
28 - 29	Ecole élémentaire B 30 place Jeanne d'Arc	Rez-de-chaussée, préau B	17	Facade de l'école contre le mur de la cour OU contre les croix de Saint André
30	Ecole maternelle 63 rue Dunois	Rez-de-chaussée, préau, entrée Pompiers	18	Contre les grilles de l'école à droite et à gauche du N°63 et contre les grilles à gauche du N° 61 et éventuellement autour des arbres à droite du N°63
31	Ecole élémentaire 64 rue Dunois	Rez-de-chaussée, hall d'entrée	19	A droite du N°64 contre les grilles de l'école et à gauche du N° 64 contre le muret de la jardinière du gymnase et ensuite autour des arbres à gauche du N°64
32	Ecole élémentaire 60 rue Dunois	Rez-de-cour, préau, entrée Pompiers		
33	Ecole élémentaire 8 rue George Balanchine	Préau	20	Autour des Arbres se trouvant en décalé sur le trottoir de l'école
34	Ecole polyvalente 21 rue Primo Lévi	Préau	21	Sur le parapet en face de l'école OU contre les croix de St André en face de l'école
35	Ecole élémentaire	Rez de chaussée, réfectoire	22	En triangle sur les arbres entre le 107 et le 117 avenue

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
36	103 avenue de Choisy	Rez de chaussée, préau	22	de Choisy
37 - 38	L.E.I. Gaston Bachelard 2 rue Tagore	Rez-de-chaussée, préau	23	Façade de l'école ; à gauche de la porte d'entrée
39		Rez-de-chaussée, réfectoire, entrée cour		
40	Ecole maternelle 157 rue de Tolbiac	Préau	24	Façade de l'école ; à gauche de la porte d'entrée ; 20 à plats au-delà en quinquonce
41	Ecole élémentaire 5 rue Damesme	Préau	25	Façade de l'école ; à gauche de la porte d'entrée ; 25 à plats au-delà en quinquonce
42	Collège Evariste Galois 11 rue Docteur Bourneville	Rez-de-chaussée, préau	26	Autour des arbres, du n° 11 rue du Docteur Bourneville vers la rue Paul Bourget (32 vers la rue Paul Bourget et 32 vers le Bld Kellermann (4 panneaux /arbre)
43	Ecole maternelle 2 place des 44 Enfants d'Izieu	Préau, maternelle	27	Contre les grilles, face à l'école, rue André Pierre Mandiargues - Plus de 40 panneaux à plat
44	Ecole maternelle	Rez-de-chaussée, préau maternelle	28	Façade de l'école ; à droite de la porte d'entrée - 25 à plat au-delà en quinquonce

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
45	8 rue Küss			
46	Ecole maternelle 84 boulevard Kellermann	Préau	29	Contre les grilles ; à droite de la porte d'entrée - plus de 40 à plats
47	Lycée Professionnel 94 rue Barrault	Hall d'entrée	30	Autour des arbres, du n° 94 rue Barrault (entrée du lycée sans marche) vers la place de Rungis - 49 (4 et 3 panneaux/arbre)
48 - 49	Ecole élémentaire A 5 rue de la Providence	Préau A	31	Façade de l'école, à gauche et à droite de la porte d'entrée - 20 à plats, au delà en quinquonce
50	Ecole élémentaire B 7 rue de la Providence	Préau B		
51	Collège George Braque 5 rue Henri Becque	Préau, Rdc	32	Sur la clôture du groupe dl'O.P.H.L.M 27, rue de l'Amiral Mouchez ; angle rue Henri Becque - 12 à plats au-delà en quinquonce + 40 autour des arbres rue de l'Amiral Mouchez, depuis la rue Henri Becque
52 - 53	Ecole élémentaire 16 rue Wurtz	Préau élémentaire	33	Façade de l'école, entrée n° 14 à droite contre les grilles 25 à plats au-delà en quinquonce
54	Ecole maternelle 16 rue Wurtz	Préau maternelle		

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
55	Ecole élémentaire 100 rue de la Glacière	Préau élémentaire	34	A droite de l'entrée du gymnase ; contre les grilles - 15 à plats au-delà en quinquonce + 52 autour des arbres entre le 100 et 88 rue de la glacière (4 /arbre)
56	Collège Moulin des Prés 18 rue Moulin des Prés	Réfectoire	35	Façade du Collège ; à gauche de la porte d'entrée - 21 à plats, au-delà en quinquonce
57	Ecole élémentaire 38 rue Vandrezanne	Salle polyvalente	36	Façade de l'école ; à droite de la porte d'entrée - 22 à plat au-delà en quinquonce
58		Réfectoire		
59		Préau maternelle		
60	Ecole supérieure Estienne 18 boulevard Auguste Blanqui	Préau	37	Contre les grilles ; à gauche de la porte d'entrée sur le boulevard Auguste Blanqui
61	Ecole maternelle 2 rue Paul Gervais	Préau	38	Façade de l'école ; à gauche de la porte d'entrée - en quinquonce sur les croix de Saint André
62	Ecole élémentaire 13 rue Vulpian	Préau	39	Façade de l'école, à droite de la porte d'entrée OU en quinquonce sur les croix Saint André

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
63	Ecole élémentaire 140 rue Léon Maurice Nordmann	Préau élémentaire	40	Façade de l'école, à droite de la porte d'entrée
64	Ecole maternelle 140 rue Léon Maurice Nordmann	Préau maternelle		
65 - 66	Ecole élémentaire 30 boulevard Arago	Préau	41	Façade de l'école, à droite de la porte d'entrée
67	Ecole maternelle 11 rue de Croulebarbe	Préau	42	Façade de l'école, à droite de la porte d'entrée
69	Ecole élémentaire 9 rue Auguste Perret	Préau	43	En triangle sur les arbres en face de l'école vers l'avenue de Choisy

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Boulevard Vincent Auriol ; station de métro "quai de la Gare"	Fixation sur les grilles du métro aérien
2	Boulevard Saint-Marcel ; du n° 77 vers la rue Le Brun	Fixation en triangle autour des des arbres
3	Porte de Choisy ; boulevard Masséna côté pair vers la porte d'Ivry	Fixation sur les grilles de l'école maternelle
4	Boulevard de Port Royal ; du n° 21 vers la rue Broca	Fixation en triangle autour des des arbres
5	Place de l'Abbé Georges Hénocque	Fixation sur les grilles du square, côté impair
6	Boulevard Auguste Blanqui ; de la station de métro Glacière vers la rue de la Glacière	Fixation autour des arbres, côté impair
7	Boulevard Arago côté pair ; angle de la rue de la Santé (en descendant vers la rue de la Glacière)	Fixation en triangle autour des arbres

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1 - 2 - 28 - 29	Annexe de la Mairie d'Arrondissement 12 rue Pierre Castagnou	Salle des fêtes, 2 ^{ème} étage	1	Le long des grilles du square (panneau 0 devant le 12, rue Pierre Castagnou)
3 - 4	Ecole élémentaire 46 rue Boulard	Préau, rez-de-chaussée	2	Contre la façade à gauche du portail (coté rue Mouton Duvernet)
5 - 6 - 7	Collège Jean Moulin 75 rue d'Alésia	Préau, rez-de-chaussée	3	Autour des arbres face au 75-77, rue d'Alésia (panneau 0 devant le 75, rue d'Alésia)
8 - 9	Collège Alphonse Daudet 93 rue d'Alésia	Réfectoire, rez-de-chaussée	4	Contre les grilles du 99, rue d'Alésia vers le 101
10 - 11	Ecole maternelle 22 rue Antoine Chantin Ecole élémentaire 20 rue Antoine Chantin	Préau, rez-de-chaussée	5	Le long des barrières de sécurité entre le 20 et 22 rue Antoine Chantin
12 - 13	Ecole élémentaire 5 rue Prisse d'Avennes	Préau, rez-de-chaussée	6	Le long des barrières de sécurité
14	Ecole élémentaire 12 rue Jean Zay	Réfectoire, rez-de-chaussée	7	Autour des arbres entre le 12 et le 18, rue Jean Zay (panneau 0 devant le 12, rue Jean Zay)
15	Ecole élémentaire 71 rue de l'Ouest	Préau, rez-de-chaussée	8	Contre la façade, à droite de la porte d'entrée
16 - 17	Ecole élémentaire 5 rue Asseline	Préau, rez-de-chaussée	9	Le long des barrières de sécurité entre le 5 et le 7, rue Asseline (panneau 0 devant le 5, rue Asseline)
18	Ecole maternelle 55-61 rue Maurice Ripoché	Préau, rez-de-chaussée	10	Le long des barrières de sécurité (panneau 0 devant le 55-61 rue Maurice Ripoché)
19	Ecole élémentaire 12 rue Severo	Préau, rez-de-chaussée	11	Le long des barrières de sécurité (panneau 0 devant le 12, rue Severo)
23	Ecole maternelle 10 rue Severo	Préau, rez-de-chaussée		
20	Collège Giacometti 7 rue du Cange	Préau, rez-de-chaussée	12	Contre la façade, à gauche de la porte d'entrée, après la porte grise
21 - 22	Ecole élémentaire 134 rue de l'Ouest	Préau, rez-de-chaussée	13	Le long des barrières de sécurité (panneau 0 à partir du 134 rue de l'Ouest vers le 132)

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

24 - 25	Ecole élémentaire 48 rue Hippolyte Maindron	Préau, rez-de-chaussée	14	Le long des barrières de sécurité (panneau 0 devant le 48bis, rue Hippolyte Maindron jusqu'au 46 ter Hippolyte Maindron)
26	Ecole élémentaire 87 boulevard Arago	Préau, rez-de-chaussée	15	Autour des arbres, à partir du 89 en allant vers le 87 , boulevard Arago
27	Collège Saint-Exupéry 89 boulevard Arago	Préau, rez-de-chaussée		
30 - 31	Lycée Paul Bert 9 rue Huyghens	Gymnase, rez-de-chaussée	16	Le long des barrières de sécurité
32	Ecole élémentaire 24 rue Delambre	Préau, rez-de-chaussée	17	Le long des barrières de sécurité (panneau 0 devant l'école élémentaire)
33	Ecole maternelle 24 rue Delambre	Préau, rez-de-chaussée		
34	Lycée Technologique Emile Dubois 14 rue Emile Dubois	Préau, rez-de-chaussée	18	Le long des barrières de sécurité (panneau 0 devant le portail)
35-37	Ecole élémentaire 12, rue d'Alésia	Préau, rez-de-chaussée	19	Autour des arbres, face au 12-14, rue d'Alésia (panneau 0 devant le 12 et remonter vers le 14)
36	Ecole élémentaire 14 rue d'Alésia	Préau, rez-de-chaussée		
38	Ecole maternelle 3 bis rue d'Alésia	Préau, rez-de-chaussée	20	Autour des arbres, face à l'école (panneau 0 devant le portail et remonter vers le 3 bis, la rue d'Alésia)
39 - 40	Ecole polyvalente 13 avenue de la Sibelle	Salle de jeux rez-de-chaussée	21	Autour des arbres, place Eugène Clauduis Petit (à partir du 13 rue de la sibelle)
41	Ecole maternelle 53 rue Sarrette	Préau, rez-de-chaussée	22	Autour des arbres face à l'école (panneau 0 devant le 53, rue Sarrette, en allant vers le 55)
42	Lycée Lucas de Nehou 19 rue Friant	Préau élèves à droite dans la cour, rez-de-chaussée	23	Le long des barrières de sécurité devant l'établissement
43 - 44	Stade Elisabeth 7 avenue Paul Appell	Gymnase	24	Entre le 7 et le 11, avenue Paul Appell (panneau 0 à partir du 7, avenue Paul Appell)
45 - 46	Ecole maternelle 48 rue Hippolyte Maindron	Préau, rez-de-chaussée	25	Le long des barrières de sécurité (panneau 0 devant le 48, rue Hippolyte Maindron jusqu'à l'angle de la rue d'Alésia)

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
47	Ecole maternelle 35 rue de l'Abbé Carton	Préau, rez-de-chaussée	26	Autour des arbres le long du bâtiment du 54-56-58, rue Didot (panneau 0 à l'angle de la rue Didot et de la rue Jacquier)
48 - 49	Ecole élémentaire 28 rue Pierre Larousse	Préau, rez-de-chaussée	27	Le long des barrières de sécurité (panneau 0 devant le 28, rue Pierre Larousse)
50	Ecole maternelle 2 rue Maurice Rouvier	Préau, rez-de-chaussée	28	le long des barrières de sécurité (panneau 0 devant le 2 rue Maurice Rouvier)
51	Ecole élémentaire 4 rue Maurice Rouvier	Préau, rez-de-chaussée	29	Le long des barrières de sécurité (panneau 0 devant le 4 Maurice Rouvier)
52 - 53	Ecole élémentaire 5 square Alain Fournier	Préau, rez-de-chaussée	30	Le long des barrières de la rampe réservée aux personnes à mobilité réduite à gauche de l'entrée de l'école.
54 - 55	Ecole maternelle 7 avenue Maurice d'Ocagne (1er bâtiment)	1 ^{er} bâtiment, Préau, rez-de-chaussée	31	Autour des arbres, à gauche de la porte d'entrée
56	Lycée François Villon 16 avenue Marc Sangnier	Hall d'entrée, rez-de-chaussée	32	Contre les grilles, sur le trottoir opposé, face à l'entrée de l'école

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Place Denfert Rochereau	Près du métro, le long du square Nicolas Ledoux
2	A la station de métro Raspail, face au 234 boulevard Raspail	Sur les grilles du square
3	Rue Froidevaux	Près de l'avenue du Maine, autour des arbres, devant le mur du cimetière Montparnasse
4	Au carrefour des rues Dareau, Tombe Issoire, av René Coty	Avenue René Coty, autour des arbres face aux n° 19 bis-21 bis
5	166, Boulevard du Montparnasse	Autour des arbres
6	15, avenue du Général Leclerc	Autour des arbres
7	Avenue du Général Leclerc	A la hauteur de la rue Sarrette, autour des arbres
8	Avenue du Maine	Près du métro Gaité, autour des arbres, trottoir côté pair, entre la rue Vercingétorix et la rue Jean Zay
9	129, avenue du Maine	Autour des arbres
10	Rue Raymond Losserand	A droite de l'entrée du nouvel hôpital Saint Joseph sur les grilles
11	Porte Didot 64, boulevard Brune	autour des arbres

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1 - 2	Mairie d'arrondissement 31 rue Péclet	Salle des fêtes	1	Sur la facade de la mairie coté rue Blomet
3 - 4 - 5	Lycée Camille Sée 11 rue Léon Lhermitte	Hall rez-de-chaussée	2	Grilles du square St Lambert face au 11 rue L. Lhermitte développant côté rue du Dr J.
63	Ecole maternelle 6 rue Gerbert	Préau	3	Mur de l'école
58-59-60-61-62	Groupe scolaire 1 rue Corbon	Préau	4	Mur de l'école et du lycée
43	Ecole maternelle 102 rue d'Alleray	Préau	5	Grilles face à l'école
44	Ecole maternelle 66 rue de la Procession	Préau	6	Autour des arbres
45-46-47	Ecole élémentaire 15 rue de Cherbourg	Hall rez-de-chaussée	7	Mur de l'école
50-51	Ecole maternelle 40 rue des Morillons	Salle polyvalente	8	Face à l'école sur le même trottoir
48-49	Ecoles maternelle et élémentaire 5 avenue porte Brancion	Préau	9	Grilles de l'école
52	Maison des Associations du 15 ^{ème} 22 rue de la Saïda	Salle de réunion R. de C	10	Grilles sur rue de l'ensemble immobilier social (à gauche de l'entrée)
53	Ecole maternelle 99 rue Olivier de Serres	Préau	11	Début au parapet du pont SNCF et en complément, grilles de l'école
54-55	Ecole élémentaire 27 rue Olivier de Serres	Préau	12	Mur de l'école
56-57	Ecole polyvalente 28 rue Dombasle	Préau	13	Face à l'école sur le même trottoir
66-69	Ecole élémentaire 10 rue St Lambert	Préau	14	Mur de l'école, à droite de l'entrée
67	Groupe d'enseignement technique du bâtiment 15 rue St Lambert	Laboratoire n° 1	15	Grilles de l'établissement

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
68	Ecole maternelle 2 rue Théodore Deck	Réfectoire	16	Mur de l'école
70-71	STAPS Université Paris V 1 rue Lacretelle	Hall rez-de-chaussée	17	Mur et grilles de l'établissement.
72-73	Lycée Louis Armand 319-321 rue Lecourbe	Grand hall	18	Grilles du lycée et autour des arbres si besoin
74-75	Ecole élémentaire 146 avenue Félix Faure	Préau	19	Accolé aux arbres
76	Ecole polyvalente 3 bld des frères Voisin	Préau	20	Grilles de l'école
77	Ecole maternelle 95 rue Balard	Préau	21	Accolé aux arbres sur le même trottoir face à l'école
78-79	Collège André Citroën 208 rue St Charles		22	Autour des arbres
80	Ecole maternelle 72 rue Gutenberg	Préau	23	Mur de l'école, développement possible autour des arbres
81-82	Ecole élémentaire 50 rue Gutenberg	Préau	24	Mur de l'école
93	Ecole élémentaire 7 rue Lacordaire	Préau	25	Sur la façade de l'école, à droite de l'entrée
84	Ecole élémentaire 9 rue Lacordaire	Préau	26	Sur la façade de l'école, à gauche de l'entrée
85	Ecole polyvalente 78 rue de la Convention	Salle polyvalente	27	Grilles face à l'école
86-87	Ecoles maternelle et élémentaire 56 avenue Félix Faure	Préau	28	Grilles de l'école
88	Ecole maternelle 10 rue François Coppée	Préau	29	Mur et grilles de l'école
89	Ecole élémentaire 14 rue François Coppée	Préau	30	Mur et grilles de l'école
90-91	MACIF 17 au 19 place Etienne Pernet	Hall rez-de-chaussée	31	Autour des arbres

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
92	Ecole Ste Elisabeth 110 rue de Lourmel	Préau	32	Mur de l'école
83-94-95	Collège Guillaume Appolinaire 39-43 avenue Emile Zola	Salle de classe	33	Grilles du collège au n° 43
10-11	Lycée d'enseignement professionnel 62 rue St Charles	Salle n° 1	34	Mur du lycée
7-8-9	Collège Claude Debussy 4 place du Commerce	Rectoraire salle informatique dans la cour à droite	35	Mur du collège
65	Lycée Camille Sée 11 rue Léon Lhermitte	Hall rez-de-chaussée	36	Grilles du square St Lambert face au 11 rue L. Lhermitte développant côté rue du Dr J.
6	Ecole élémentaire 36 rue Violet	Préau	37	Mur de l'école à droite de l'entrée
12-13	Ecole élémentaire 12 rue Fondary	Préau	38	Mur de l'école
14-15	Ecole élémentaire 25 rue Rouelle	Réfectoire et préau	39	Mur de l'école
16	Ecole maternelle 18 rue de la Fédération	Préau	40	Grilles de l'école et accolé aux arbres
17-18-19	Ecole maternelle 3 place du cardinal Amette	Préau	41	Grilles du square Dupleix, rue Dupleix, à gauche de l'entrée du square
20-21-22	Ecole élémentaire 5 place du cardinal Amette	Préau	42	Grilles et façade de l'école, déroulant à droite de l'entrée de l'école
23-24-25	Ecole élémentaire 33 bis rue Miollis	Préau	43	Mur de l'école
26	Ecole maternelle 33 rue de l'amiral Roussin	Préau	44	Mur de l'école, à droite de l'entrée du n° 35
27-28	Ecole élémentaire 35 rue de l'amiral Roussin	Préau	45	Mur de l'école, à droite de l'entrée du n° 35
29-30	Collège Georges Duhamel 13 rue des Volontaires	Préau	46	Mur du collège et de l'école, à droite de l'entrée
31-32-33	Lycée Buffon 166 rue de Vaugirard	Préau	47	Grilles du lycée

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

34	Ecole maternelle 149 rue de Vaugirard	Préau	48	Mur de l'hôpital en face de l'école
35-36	Ecole élémentaire 20 rue Falguière	Préau	49	Mur de l'école
37-42	Ecole élémentaire 11 rue Vigée Lebrun	Préau	50	Mur de l'école à droite de l'entrée
40-41	Ecole élémentaire 17 rue Vigée Lebrun	Préau	51	Mur de l'école à gauche de l'entrée
38-39	Ecole maternelle 15 rue Aristide Maillol	Hall rez-de-chaussée	52	Grilles de l'école, côté rue Maurice Maignen
64	Mairie d'arrondissement 31 rue Péclet	Salle des fêtes	53	Autour des arbres, côté rue Lecourbe, face au 141

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Rue Brancion, à droite de l'entrée de la halle aux chevaux	Le long des grilles
2	Place Charles Michel	N° 3 et 5, angle rue Linois et rue St Charles, accolé aux arbres
3	Square Necker	Rue Bargue
4	Boulevard de Grenelle	Côté impair hauteur de la rue Saint Saëns
5	Boulevard de Vaugirard	face rue Brown Séquart sur terre-plein central
6	Métro Sèvres-Lecourbe	Autour des arbres face au 2 bld Pasteur
7	Avenue du Maine	Face au n° 13, accolé aux arbres
8	Métro Cambronne	Sur les grilles du square Cabanel
9	Boulevard de Grenelle	Côté pair à la hauteur de la rue Saint Charles
10	Square Adolphe Chérioux	Grilles du square Adolphe Chérioux, côté rue de Vaugirard
11	Boulevard Victor	Accolé aux arbres, hauteur du 73 bld Victor
12	Rue du colonel Pierre Avia	Vers le n° 32, autour des arbres
13	Rue Paul Barruel	Côté pair, accolé aux arbres, entre la rue de La Quintinie et la rue Gager Gabillot
14	Carrefour des rues de la Convention et de Vaugirard	Accolé aux arbres
15	Rond-point Saint Charles, côté rue des Cévennes	Accolé aux arbres
16	Hauteur 21 rue Balard	Accolé aux arbres
17	Rue de Vouillé, côté impair entre rues Labrouste et Brancion	Accolé aux arbres

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
18	Square du Dr Calmette	Boulevard Lefèbvre, accolé aux grilles

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Mairie d'arrondissement 71 avenue Henri Martin	Salle d'Audience du Tribunal d'Instance	1	Grilles avenue Henri Martin
8 - 9 - 10		Salle des fêtes		
2 - 3 - 48 - 49	Petit Lycée Janson de Sailly 20 rue Decamps	Classe	2	Rue Decamps (grilles) à avenue Georges Mandel
4	Collège Saint-Louis de Gonzague 12 rue Benjamin Franklin	Hall d'entrée	3	Boulevard Delessert côté pair
5 - 14	Ecole élémentaire 10 rue Chernoviz	Salle de gymnastique	4	Grilles de l'école
6 - 13	Ecole maternelle 25 rue de Passy	Préau	5	Face à l'école sur les arbres (et grilles éventuellement)
7	Collège 13 rue Eugène Delacroix	Classe	6	Entre rue Decamps et rue de la Pompe sur avenue Georges Mandel autour des arbres
11 - 16 - 19	Ecole élémentaire 15 rue des Bauches	Préau	7	Mur de l'école
12 - 17	Ecole maternelle 5 rue Gustave Zédé	Préau	8	Mur de l'école
15	Collège St-Jean de Passy 62 rue Raynouard	Réfectoire	9	Grilles rue Raynouard, côté impair
18 - 22	Ecole maternelle 18 rue Serge Prokofiev	Préau	10	Arbres de la placette, face au 5 rue Serge Prokofiev face à l'école
20 - 29	Ecole maternelle 9 rue de Boulainvillers	Préau	11	Grilles de l'école

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

21 - 27 - 28	Orphelins Apprentis d'Auteuil 40 rue Jean de La Fontaine	Gymnase	12	Grilles de l'établissement
23	Lycée d'Etat Jean Zay 10 rue du Docteur Blanche	Caféteria	13	Grilles du 10-12, rue du Docteur Blanche
24 - 26 - 35	Lycée La Fontaine 8 rue Meryon	Salle Bagros	14	Grilles de l'établissement rue Meryon
25 - 30 - 31 - 32 - 33	Lycée Jean-Baptiste Say 8 rue Chardon Lagache	Classe	15	Arbres face au lycée
34	Ecole élémentaire 17 rue Boileau	Gymnase	16	Grilles de l'école du 17 vers le 23
36 - 43	Lycée Claude Bernard 1 avenue du Parc des Princes	Hall d'entrée	17	Grilles du lycée, boulevard Murat
37	Ecole élémentaire 51 rue Michel Ange	Préau	18	Arbres face à l'école
38 - 39	Ecole élémentaire 63 rue Boileau	Préau Musset	19	Mur de l'école rue de Musset
40	IUT Paris V René Descartes 143 avenue de Versailles	Hall d'entrée	20	Avenue de Versailles autour des arbres depuis l'entrée vers la rue Van Loo
41	Lycée René Cassin 185 avenue de Versailles	Préau	21	Murs et grilles du lycée
42 - 45	Ecole maternelle 1 rue du Sergent Maginot	Préau	22	Mur de l'école, rue Sergent Maginot
44 - 47	Ecole élémentaire 1 rue du Sergent Maginot	Préau	23	Mur de l'école, rue Sergent Maginot
46	Ecole élémentaire 162 boulevard Murat	Gymnase	24	Mur de l'école
50	Ecole maternelle 130 rue de Longchamp	Préau	25	Avenue Victor Hugo / Longchamp à partir du n°154 autour des arbres

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

51 - 52	Gymnase Henry de Montherland 32 boulevard Lannes	Salle de gymnastique	26	Boulevard Lannes depuis l'entrée vers l'avenue Chantemesse
53 - 54	Université Paris Dauphine 2 boulevard Lannes	Hall d'entrée	27	Boulevard Lannes depuis l'entrée vers l'avenue de la Pologne
55 - 56 - 57	Ecole élémentaire 50 rue des belles feuilles et 3 impasse des belles feuilles	Gymnase	28	Rue des Belles Feuilles face au n°55
58 - 59	Ecole élémentaire 18 rue Paul Valéry	Préau	29	Mur du réservoir face à l'école
60 -61	Ecole élémentaire 21 rue Amiral Hamelin	Préau	30	Avenue Kléber, entre les rues Galilée et Hamelin sur les arbres
62	Ecole élémentaire 54 rue Boissière	Gymnase	31	Avenue Kléber, entre les rues Boissière et Cimarosa sur les arbres
63	Ecole élémentaire 15 bis rue Saint Didier	Préau	32	Avenue Raymond Poincaré / rue Saint Didier
64 - 65	Institut de l'Assomption 8 rue de l'Amiral d'Estaing	Préau	33	Place des Etats-Unis vers le n°11

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Avenue du Président Wilson	Sur arbres entre la rue Debrousse et la rue Gaston de Saint-Paul Sur arbres entre le quai de New York et la rue des Frères Périer
2	Avenue Kléber	Sur arbres entre l'Etoile et la rue de Presbourg
3	Boulevard Flandrin	Angle boulevard Flandrin - rue de Longchamp (grilles S.N.C.F)
4	Avenue du Président Kennedy	Angle avenue du Président Kennedy - rue Beethoven
5	Chaussée de la Muette	Angle rue d'Andigné sur Arbres Chaussée de la Muette
6	Boulevard de Montmorency	Face au n° 39 (grilles S.N.C.F.)
7	Place de la Porte d'Auteuil	Début du boulevard Murat, sur grilles du stade
8	Boulevard Murat	En partant de la Porte de St Cloud, autour des arbres jusqu'au 122 boulevard Murat
9	Place de Barcelone	Autour des arbres
10	Place du Trocadéro	Mur du cimetière de Passy sur les arbres avenue Georges Mandel
11	Avenue de Malakoff	Angle avenue de Malakoff - rue Pergolèse (arbres)
12	Avenue du Président Kennedy	Angle rue du Ranelagh (Maison de la Radio)
13	Avenue Victor Hugo	Face à l'église Saint-Honoré d'Eylau sur les arbres de l'avenue
14	Boulevard Beauséjour	Angle rue Largillière

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1 - 2	Mairie d'Arrondissement 18 rue des Batignolles	Escalier B, sous-sol, salle 024	1	Grilles situées sur la façade de la Mairie
3 - 4	Ecole élémentaire 15 rue Truffaut	Préau	2	Barrière
5 - 62 - 63	Ecole élémentaire 10 rue Boursault	Préau Salle polyvalente	3	Grille en face, à droite de la porte d'entrée
6	Ecole maternelle 24 rue Christine de Pisan	Préau	4	Grilles du square, près de l'école
7	Collège Boris Vian 76 boulevard Berthier	Préau	5	Barrière
8 - 10	Ecole élémentaire 8 rue Lecomte	Préau Réfectoire	6	Barrière
9 - 11	Ecole maternelle 4 rue Fourneyron	Préau	7	Mur à droite de l'entrée
12	Ecole élémentaire 23 avenue de Saint-Ouen	Préau	8	Barrière
13 - 14	Ecole élémentaire 19 rue du Capitaine Lagache	Préau	9	Barrière
15	Ecole maternelle 21 rue du Capitaine Lagache	Réfectoire		
16 - 17	Ecole élémentaire 61 rue de la Jonquière	Préau Réfectoire	10	Barrière
18 - 19	Ecole élémentaire 92 boulevard Bessières	Préau	11	Barrière
20 - 21	Ecoles maternelle et élémentaire 1-3 rue Jacques Kellner	Préau	12	Barrière

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

22	Lycée d'Enseignement Commercial 1 rue Arthur Brière	Préau	13	Sur le mur de Maria Deraismes
23	Ecole maternelle 12 passage Saint-Ange	Préau	14	Arbres du passage
24 - 25	Ecole maternelle 48 rue de Saussure	Préau Réfectoire	15	Barrière
26	Ecole élémentaire 49 rue Legendre	Préau	16	Barrière
27 - 28	Ecole élémentaire 20 rue Jouffroy d'Abbans	Préau	17	Arbres
29	Ecole maternelle 8 rue des Tapisseries	Préau	18	Aux grilles S.N.C.F.
30 - 31 - 32	Lycée Carnot 145 boulevard Malesherbes	Salle de réunion	19	Barrière
33 - 34 - 60	Ecoles maternelle et élémentaire 18 rue Ampère	Préau sur rue, cour et restaurant Maternelle Préau sur rue	20	Barrière
35	Ecole maternelle Gustave Doré 2 rue Charles Gerhardt	Préau	21	Grilles de l'école côté rue G. Doré et Ch. Gerhardt
36 - 37 -38	Ecole élémentaire 2 rue de l'abbé Rousselot	Préau	22	Barrière
39 - 40	Ecole élémentaire 40 boulevard de Reims	Préau	23	Barrière
41 - 42	Ecole maternelle 31 rue des Renaudes	Préau	24	Barrière
43 - 44	Ecole Hôtelière Jean Drouant 20 rue Médéric	Grande salle de restaurant en haut des marches	25	Barrière
45 - 46	Ecole élémentaire 16 rue Laugier	Préau	26	Barrière
47 - 50	Collège André Malraux 5 bis rue Saint-Ferdinand	Préau	27	Barrière

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

48	Ecole maternelle 16 rue du Colonel Moll	Préau	28	Barrière
49	Ecole élémentaire 16 rue du Colonel Moll			
51	Ecole élémentaire 221 boulevard Péreire	Préau	29	Barrière
52	Ecole maternelle 221 boulevard Péreire			
53 - 56	Ecole Blanche de Castille 8 ter rue Roger Bacon	Préau Salle à Manger	30	Rue Guersant, autour des arbres
54 -55	Résidence des Ternes 28 rue Bayen	Préau Salle à Manger	31	Grilles de la Résidence des Ternes
57	Ecole maternelle 6 rue Louis Vierne	Préau	32	Arbres à partir du n°8 de la rue du Caporal Peugeot
58	Ecole maternelle 22 avenue de la Porte de Villiers	Préau	33	Arbres en face de la fontaine
59	Ecole élémentaire 7 avenue de la Porte de Champerret	Préau	34	Barrière
61	Ecole maternelle 61 cité des Fleurs	Préau	35	Grilles de l'école

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Avenue de la Porte de Saint-Ouen	Côté 17 ^{ème} arrondissement, arbres
2	Avenue de Clichy n°180 au n°184	Arbres
3	Place du maréchal Juin, avenue Niel du n°84 au n°100	Arbres
4	Pont Cardinet	Face à la gare, grilles S.N.C.F.
5	Place de la Porte de Champerret face n°8 - 10	Grilles , square de l'Amérique Latine
6	Avenue de la Grande Armée n°22	Arbres
7	2, place du Général Koënig	Arbres angle bd Gouvion Saint-Cyr et avenue des Ternes
8	rue Raymond Pitet	Grilles jardin Bernard Lafay
9	Place des Ternes	Côté 17 ^{ème} arrondissement, arbres de la contre-allée
10	Place du général Catroux	Angle avenue de Villiers rue Legendre (à partir du 2 ^{ème} arbre)
11	Boulevard Péreire (nord), angle rue Alfred Roll	Grilles
12	Boulevard Bessières du n°103 au n°107	Arbres
13	Rue Ernest Gouin face n°1	Grilles du square
14	Avenue de la Porte Pouchet	Arbres

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
15	1, avenue de Villiers	Arbres à partir du 1, avenue de Villiers
16	Métro Wagram	Arbres de l'avenue de Villers

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1-2-3	Mairie d'arrondissement 1 place Jules Joffrin	Salle d'audience du Tribunal d'Instance Salle des mariages	1	Le long des murs de la Mairie (côté rue Hermel)
4	Ecole maternelle 77 rue du Mont-Cenis	Préau, rez-de-chaussée	2	Sur les grilles de sécurité de l'école
5 - 6	Ecole élémentaire 20 rue Hermel	Préau, rez-de-chaussée	3	Sur les grilles de sécurité de l'école
7 - 8	Lycée d'enseignement commercial 7 rue Ferdinand Flocon	Préau, rez-de-chaussée	4	Sur les grilles de sécurité de l'école
9	Ecole élémentaire 16 bis rue Sainte-Isaure	Préau, rez-de-chaussée	5	Sur les grilles de sécurité de l'école
10 - 11	Ecole élémentaire 69 rue Championnet	Préau, rez-de-chaussée	6	Sur les grilles de sécurité et la façade de l'école
12	Ecole maternelle 72 rue Championnet	Préau, rez-de-chaussée	7	Sur les grilles de sécurité de l'école
13	Collège "Maurice-Utrillo" 100 boulevard Ney	Préau, rez-de-chaussée	8	Sur les grilles de la cour de récréation (au niveau du grand portail)
14	Ecole élémentaire 7 rue Championnet	Préau, rez-de-chaussée	9	Sur les grilles de sécurité de l'école
15-16	Collège "Gérard-Philippe" 11 rue Championnet			
17	Collège "Georges-Clémenceau" 41 ter rue des Poissonniers	Réfectoire, rez-de-chaussée	10	Sur les grilles de sécurité de l'école
18 - 19	Ecole élémentaire 61 rue de Clignancourt	Préau, rez-de-chaussée	11	Sur les grilles de sécurité de l'école
20 - 21	Gymnase Ronsard 2 rue Ronsard	Préau, rez-de-chaussée	12	Sur les grilles du square Willette
22 - 23	Ecole élémentaire 1 rue Suzanne Valadon	Préau, rez-de-chaussée	13	Sur le mur de l'école, à l'angle des rues Foyatier et Tardieu (disposer les panneaux sur cette rue)
24	Ecole maternelle 56 rue d'Orsel	Réfectoire, rez-de-chaussée	14	Sur les grilles de sécurité de l'école
25	Ecole maternelle 3 place Constantin Pecqueur	Réfectoire, sous-sol	15	Sur les grilles de sécurité de l'école

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
26 - 27	Ecole élémentaire 15 rue Houdon	Préau, rez-de-chaussée	16	Sur les grilles de sécurité de l'école
28 - 29	Ecole élémentaire 62 rue Lepic	Préau, rez-de-chaussée	17	Sur les grilles de sécurité de l'école
30 - 31	Lycée technique "Auguste-Renoir" 24 rue Ganneron	Préau, rez-de-chaussée	18	Sur les grilles de sécurité de l'école
32 - 33	Collège "Antoine-Coysevox" 16 rue Coysevox	Préau, rez-de-chaussée	19	Sur les grilles de sécurité de l'école
34	Ecole élémentaire 29 rue Joseph de Maistre	Préau, rez-de-chaussée	20	Sur les grilles de sécurité de l'école
35 - 36	Ecole maternelle 4 square Lamarck	Préau, rez-de-chaussée	21	Sur les grilles de sécurité de l'école
37	Ecole élémentaire 65 rue Damrémont	Préau, rez-de-chaussée	22	Sur les grilles de sécurité de l'école
38 - 39	Ecole élémentaire 67 rue Damrémont	Préau, rez-de-chaussée	23	Sur les grilles de sécurité de l'école
40	Ecole maternelle 4 rue Vauvenargues	Préau, rez-de-chaussée	24	Sur les grilles de sécurité de l'école
41 - 42	Collège "Hector-Berlioz" 17 rue Georgette Agutte	Préau, réfectoire, rez-de-chaussée	25	Sur les grilles de sécurité de l'école
43	Ecole élémentaire 44 rue Vauvenargues	Préau, rez-de-chaussée	26	Sur les grilles de sécurité de l'école
44 - 45	Ecole élémentaire 129 rue Belliard	Préau, rez-de-chaussée	27	Sur les grilles de sécurité de l'école
46	Ecole maternelle 131 rue Belliard	Préau, rez-de-chaussée	28	Sur les grilles de sécurité de l'école
47 - 48	Ecole élémentaire 7 rue Gustave Rouanet	Préau, rez-de-chaussée	29	Sur les grilles de sécurité de l'école
49	Ecole élémentaire 8 place Françoise Dorléac	Préau, rez-de-chaussée	30	Sur le mur en briques de l'école maternelle Françoise Dorléac donnant sur la rue René Binet
50	Ecole élémentaire 19 rue Fernand Labori	Préau, rez-de-chaussée	31	Sur les grilles de sécurité et la façade de l'école
51	Ecole élémentaire 142 rue des Poissonniers	Préau, rez-de-chaussée	32	Sur les grilles de sécurité de l'école et autour des arbres
52	Ecole élémentaire 7 rue Doudeauville	Salle, rez-de-chaussée	33	Sur les grilles de sécurité de l'école

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
53 - 54	Ecole élémentaire 5 rue Pierre Budin	Préau, rez-de-chaussée	34	Sur les grilles de sécurité de l'école
55	Ecole élémentaire 8 rue Saint-Mathieu	Réfectoire, rez-de-chaussée	35	Sur la façade de l'école
56 - 57	Ecole élémentaire 9 rue Richomme	Préau, rez-de-chaussée	36	Sur les grilles de sécurité de l'école
58	Annexe du Collège Marx Dormoy 8 rue Jean-François Lépine	Salle de cours, rez-de-chaussée	37	Sur la façade de l'école
59 - 60	Collège Aimé Césaire 22 rue Pajol	Préau, rez-de-chaussée	38	Sur la façade du Collège
61 - 62	Ecole élémentaire 2 rue de la Guadeloupe	Préau, rez-de-chaussée	39	Sur les grilles de sécurité de l'école
63 - 64	Ecole élémentaire 33 rue de l'Evangile	Préau, rez-de-chaussée	40	Sur les grilles de sécurité de l'école
65	Ecole élémentaire 2 bis rue Charles Hermite	Préau, rez-de-chaussée	41	Sur les grilles de sécurité de l'école

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Place Pigalle, sur l'allée centrale, vers la rue des Martyrs	Autour des arbres
2	Rues Belliard et du Ruisseau, vers la Porte de Clignancourt	Sur les grilles du chemin de fer de ceinture
3	Rue Léon, sur le plateau face au n° 38	Autour des arbres
4	Boulevard Rochechouart (côté 18ème), à partir de la rue du Delta	Sur les grilles du métro
5	Avenue de la Porte de Saint-Ouen, face au n° 30, après la rue Huchard	Autour des arbres
6	Rue de la Chapelle, côté pair, sur le plateau du métro Marx Dormoy	Autour des arbres
7	Rue Saint-Eleuthère	Sur les grilles
8	Hôpital Bichat	De la rue Arthur Ranc, vers l'entrée de l'hôpital
9	Rue de la Chapelle, face au n° 89, à proximité de la Porte de la Chapelle	Autour des arbres
10	Avenue de Saint-Ouen, face au n° 62	Autour des arbres
11	Rue René Binet, sur le plateau à la hauteur de la rue Fernand Labori	Autour des arbres, face à la piscine
12	Square de la Madone, côté rue des Roses	Sur les grilles du square
13	Rue Championnet, face au n° 219	Autour des arbres
14	Rue de la Chapelle, face au n° 72	Sur le terre-plein, autour des arbres

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
15	Pont Caulaincourt	A partir de la rue Joseph de Maistre, du côté de l'hôtel Ibis
16	Boulevard de Clichy, face au n° 132	Sur le plateau, autour des arbres
17	Boulevard Ney, entre les rues Charles Lauth et Gaston Tissandier	Autour des arbres
18	Place Blanche	A partir de la bouche du métro, vers la place Pigalle, autour des arbres
19	Place Emile Goudeau	Autour des arbres
20	Rue Francis de Croisset	Sur le plateau, face au n° 9
21	Boulevard Ornano, face au n° 54, avant la rue du Roi d'Alger	Autour des arbres
22	Terre-plein carrefour Marcadet-Ordener-Ernestine	Autour des arbres
23	Rue Ordener, côté pair	A l'angle de la rue des Poissonniers, près de la bouche du métro Marcadet-Poissonniers
24	Boulevard Ornano, face au n° 76	Autour des arbres
25	Rue Ordener, face au n° 115 bis	Autour des arbres
26	Angle avenue Junot, place Constantin Pecqueur	Sur le plateau de la statue d'Eugène Carrière
27	Square Louise de Marcillac , face au metro La Chapelle	Sur les grilles du square
28	Rue Marx Dormoy face au 55	Sur les grilles du trottoir

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
29	Rue Tristan Tzara	sur les grilles du jardin Rachmaninov ou sur le gymnase
30	Place de jonction Bd Ornano, Bd Barbes, rue Ordener	Bd Barbes entre le 96 et le 90 , autour des arbres
31	Av de la Porte des Poissonniers , vers l'angle avec la rue Jean Cocteau	Av de la porte des Poissonniers sur grilles du centre sportif , ou autour des arbres.
32	Rue Custine vers Place Jean Gabin (angle rue Custine, rue Labat)	Rue Custine coté 46,48, autour des arbres
33	Angle rue Ordener, rue Montcalm	Rue Ordener, coté 161-163, autour des arbres
34	Avenue de la Porte Montmartre	Entre Bd ney et Mail Binet. Autour des arbres trottoir impair (bureau de poste)
35	Avenue de Saint Ouen	entre Rue Championnet et rue Lagille, autour des arbres
36	Rue du Département , face rue Caillet	Sur le mur du jardin d'Eole, coté rue du Département, (Difficile)

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Mairie d'Arrondissement 5 place Armand Carrel	Salle d'audience du Tribunal	1	En façade
2 - 3	Ecole élémentaire 43 rue Armand Carrel	Préau	2	En façade
4	Ecole maternelle 47 rue Armand Carrel	Préau	3	En façade
5	Collège Edouard Pailleron 33 rue Edouard Pailleron	Préau	4	Sur les croix de Saint-André
6	Ecole maternelle 8 rue Sadi Lecointe	Préau	5	En façade ou autour des arbres si nombreux PE
7 - 8	Ecole élémentaire A et B 119 ave Simon Bolivar	Préau	6	En façade
9	Ecole Maternelle 65, avenue Simon Bolivar	Préau	7	Croix de Saint-André
10 - 11	Ecole Elémentaire 67 avenue Simon Bolivar	Préau	8	Croix de Saint-André
12 - 13	Ecole élémentaire A 1 rue du Général Lasalle	Préau	9	En façade ou Croix de Saint-André
14	Ecole élémentaire 11-13 rue Rampal	Préau	10	En façade ou Croix de Saint-André
15	Ecole élémentaire 5 rue des Alouettes	Réfectoire	11	Sur les croix de Saint-André
16	Ecole élémentaire 61 rue de la Villette	Préau	12	Sur les croix de Saint-André
17	Collège Claude Chappe 9 rue des Alouettes	Préau	13	Sur les croix de Saint-André
18	Ecole maternelle 5 rue du Noyer Durand	Préau	14	En façade
19	Ecole maternelle 29 rue de la Prévoyance	Préau	15	Sur les croix de Saint-André
20		Réfectoire		
21	Ecole maternelle 53 allée Darius Milhaud	Préau	16	Autour de Arbres
22 - 23	Ecole élémentaire 40 bis rue Manin	Préau	17	Autour de Arbres ou Croix de Saint-André

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
24	Ecole élémentaire 4 rue Goubet	Préau	18	Sur les croix de Saint-André
25	Ecole maternelle 34 rue Manin	Préau	19	11 arbres entre le 30 rue Manin et le 34 rue Manin + sur les croix de Saint André au niveau du 30 si besoin (manques d’arbres)
26	Ecole maternelle 30 rue Manin	Salle des sports		
27 - 46	Ecole élémentaire 160 avenue Jean Jaurès	Restaurant scolaire Préau	20	épis sur jardinière
28	Ecole élémentaire 106 rue Compans	Préau	21	Sur les croix de Saint-André
29	Ecole élémentaire 7 rue du Général Brunet	Préau	22	En façade
30	Ecole maternelle 9 rue du Général Brunet			
31 - 32	Ecole élémentaire 4 rue Fessart	Préau Réfectoire	23	Sur les croix de Saint-André
33	Ecole élémentaire A 16 rue Eugénie Cotton	Préau	24	A plat sur encadrement bois le long des arbres (20 PE possible)
34 - 35	Ecole élémentaire B 16 rue Eugénie Cotton			
36 - 37	Ecole maternelle 2 rue des Bois	Préau	25	Sur les croix de Saint-André
38 - 39	Ecole élémentaire B 59 rue de Romainville	Préau	26	Sur les croix de Saint-André
40	Ecole Maternelle 59 bis rue de Romainville			
41	Ecole élémentaire A 15 rue Colette Magny	Préau	27	sur les candélabres
42	Ecole maternelle 21 rue Colette Magny			
43	Ecole élémentaire B 17 rue Colette Magny			
44 - 49	Ecole élémentaire A 7 rue Barbanègre	Préau	28	Sur les croix de Saint-André
45 - 48	Ecole élémentaire B 7 rue Barbanègre			
47	Ecole maternelle 11 rue Georges Thill	Préau	29	Autour des Arbres
50 - 51	Ecole élémentaire A 105 bis rue de l’Ourcq	Préau	30	Arbres face aux n°s 91 à 97, rue de l’Ourcq

LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE OBLIGATOIRES ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015				
52	Ecole Elémentaire B 105 bis rue de l'Ourcq	Préau	30	(6 arbres côté numéros pairs)
53	Ecole Maternelle 132 rue d'Aubervilliers	Préau	31	Autour des Arbres
54	Collège Mozart 7 rue Jomard	Préau	32	En façade à plat ou Croix de Saint-André
64	Ecole élémentaire 9 rue Jomard			
55 - 56	Ecoles élémentaires A et B 41 rue de Tanger	Préau	33	En façade
57	Ecole maternelle 41 rue de Tanger			
58 - 59	Ecole élémentaire B 9 rue Pierre Girard	Préau	34	Façade droite de l'école, croix de Saint-André
60 - 62	Ecole élémentaire A 9 rue Tandou	Préau	35	Sur les croix de Saint-André
65	Ecole élémentaire A 7 rue Tandou			
61	Ecole maternelle 11 cité Lepage	Préau	36	Sur les grilles de l'école
63	Ecole maternelle 58 rue Archereau	Préau	37	Passage d'accès à l'école
66	Ecole maternelle 2 rue Jomard	Préau	38	En façade à plat ou Croix de Saint-André
67	Ecole maternelle 15 rue de Tanger	Préau	39	En façade

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Mairie du 19 ^{ème} Arrondissement - 5/7, place Armand Carrel	Côté gauche de la mairie, autour des arbres avenue de Laumière
2	Avenue Corentin Cariou	Autour des arbres entre le 2 et le 18
3	Avenue Secrétan	Autour des arbres, face au marché
4	Boulevard de la Villette	Autour des arbres entre le 6 et le 10
5	Quai de Gironde	Côté canal entre la rue Rouvet et rue Barbanègre
6	Rue du Général Brunet	Autour des arbres entre la rue Compans et la rue de Crimée
7	Rue de Belleville	Autour des arbres face au 221
8	Avenue Jean Jaurès	Autour des arbres entre le 4 et la rue Bouret
9	Rue Mathis	Autour des arbres entre le 2 et le 10
10	Avenue de Flandre	Autour des arbres entre le 19 et le 25, côté rue

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

Bureau(x) de vote concerné(s)	Adresse du (ou des) bureau(x) de vote concerné(s)	Localisation dans le bâtiment	Emplacement n°	Localisation précise envisagée des panneaux
1 - 8	Mairie d'arrondissement 6 place Gambetta	Tribunal d'Instance - Salle d'audience Salle des Mariages - 1er étage	1	Contre le mur de la mairie, rue Belgrand
2	Salle de quartier 3 bis rue Stendhal	Salle de réunion	2	Contre les grilles du jardin, face au 5 rue Stendhal. Mettre le panneau "0" à l'angle de la rue du Chemin du parc de Charonne et remonter
3	AEP Saint-Germain-de-Charonne 3 rue des Prairies	Gymnase	3	Contre les grilles de la ligne de chemin de fer (ex Petite Ceinture) situé entre 105 et 109 rue de Bagnole. Dans la mesure du possible, mettre le panneau 0 devant le 115. de plus, mettre un panneau d'information devant le 3 rue des Prairies.
4	Ecole maternelle 2 rue du Cher	Préau	4	Panneau "0" devant l'entrée du bureau de vote. Les autres panneaux contre le mur après l'entrée du 26 rue de la Cour des Neiges
5	Ecole élémentaire 103 avenue Gambetta	Préau	5	Contre le mur de la cour de l'école. Le panneau "0" après le portail de la cour et continuer vers le 105. Mettre également un panneau "0" devant l'entrée du réfectoire
7	Réfectoire Ecole élémentaire 1 villa Souchet	Réfectoire		
6	Ecole maternelle 99 rue Pelleport	Hall d'entrée	6	Contre les grilles et autour des arbres
9 - 14	Ecoles élémentaires 22 et 24 rue Olivier Métra	Préau	7	Autour des arbres (panneau "0" devant le 20, côté accès pompiers)
10	Ecole maternelle 61 rue de l'Ermitage	Préau	8	Panneau "0" contre le mur au 61 rue de l'Ermitage et les autres autour des arbres rue Olivier Métra
11	Ecole maternelle 36 rue Piat	Préau	9	Contre les grilles dans l'allée du Père Julien Dhuit

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

12	Ecole élémentaire 108 rue de Belleville	Préau	10	Contre le mur. Panneau "0" devant le n°108 et de 1 à la fin en allant vers le 104.
13	Ecole maternelle 4 rue du Jourdain	Préau	11	Contre le mur (panneau "0" côté accès service)
15	Ecole maternelle 172 rue Pelleport	Salle polyvalente	12	Même emplacement que le 166 Pelleport. Ajouter le panneau "0" devant l'entrée du BV
16	Ecole élémentaire 166 rue Pelleport	Préau	13	Contre le mur
17 - 18	Ecoles maternelle et élémentaire 29 rue du Télégraphe	Préau	14	Contre le mur
19	MJC "Les Hauts de Belleville" 43 rue du Borrégo	Salle de ping-pong	15	Contre le mur
20	Ecole Maternelle 5 rue des Tourelles	Salle polyvalente - RDC - Porte 019	16	Contre les grilles "Croix Saint-André"
21		Salle polyvalente - 1er étage - Porte 101		
22	Collège Léon Gambetta 149 avenue Gambetta	Réfectoire	17	Autour des arbres (panneau "0" face à l'entrée du C.I.O. - 153 avenue Gambetta)
23		Préau		
24	Ecole élémentaire 9 rue Bretonneau	Préau	18	Contre le mur à l'angle des rues Bretonneau / Surmelin (panneau "0" au 20 rue du Surmelin)
25	Ecole maternelle 12 rue Bretonneau	Préau	19	Contre le mur
26	Réfectoire Ecole maternelle 7 bis rue Bretonneau	Réfectoire	20	Placer uniquement le panneau "0" contre les grilles "Croix Saint-André"
27	Club Mortier 75 Boulevard Mortier	Salle de jeux	21	Autour des arbres. De plus, mettre un panneau pour information devant le 2/4 rue de la Justice.

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

28 - 29	Ecoles Maternelle et Elémentaire 2 et 4 rue Pierre Foncin	Préaux	22	Contre le mur
30	Collège Pierre Mendès-France 24 rue Le Vau	Préau	23	Contre les grilles de l'établissement
31	Ecole élémentaire 20 rue Le Vau	Préau	24	Contre les grilles de l'établissement
32	Ecole maternelle 8, rue Le Vau	Préau	25	Contre les grilles de l'établissement
33	Centre d'accueil et d'animation 20 ^{ème} 46 rue Louis Lumière	Réfectoire	26	Contre les grilles de l'établissement, (panneau "0" côté accès pompiers, entrée réelle du BV et remonter la numérotation vers la gauche)
34 - 35	Ecole élémentaire et Collège Jean Perrin 4 et 6 rue Eugène Reisz	Préaux	27	Contre le mur
36 - 37	Ecoles élémentaire et maternelle 5 et 9 rue Mouraud	Gymnase et salle d'activités	28	Contre les grilles de l'établissement
38 - 39	Ecoles élémentaire et maternelle 18 rue du Clos	Préau et salle polyvalente	29	Contre les grilles de l'établissement
40	Ecole maternelle 68 rue Vitruve	Réfectoire	30	Contre les grilles de l'établissement en partant de l'accès de la livraison de la cantine scolaire entrée du BV
41	Ecole maternelle 12 allée Alquier Debrousse	Préau	31	Contre les grilles de l'établissement
42	Collège Flora Tristan 4 rue Galleron	Hall d'accueil	32	Contre le mur
43	Ecole maternelle 99 rue des Pyrénées	Préau	33	Contre le mur
44	Ecole polyvalente 17 cité Champagne	Préau	34	Contre les grilles "Croix Saint-André"
45	Ecole élémentaire 3 passage Josseume	Amphithéâtre	35	Contre les grilles de l'établissement
46	Collège Henri Matisse 40 bis rue des Orteaux	Préau	36	Contre le mur

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

47	Ecole maternelle 91 rue de la Réunion	Salle polyvalente	37	Contre les grilles "Croix Saint-André"
48 - 49	Ecoles élémentaire et maternelle 54 et 52 rue Planchat	Préau et Salle de spectacles	38	Contre le mur
50 - 51	Ecoles élémentaires 9 et 11 rue de la Plaine	Préaux	39	Contre le mur entre les 2 établissements Mettre un panneau "0" devant chaque entrée de RV
52 - 53	Collège Lucie Faure et Ecole élémentaire 40 rue des Pyrénées	Préaux	40	Contre le mur
54	Ecole polyvalente 51 boulevard Davout	Réfectoire	41	Contre les grilles "Croix Saint-André"
55	Ecole maternelle 18 rue Maryse Hilsz	Préau	42	Contre les grilles de l'établissement
56	Lycée Maurice Ravel 89 cours de Vincennes	Halle d'accueil	43	Contre les grilles de l'établissement
57	Lycée Hélène Boucher 74 rue de Lagny	Salle Louis Fontaine	44	Contre les grilles de l'établissement
58 - 59	Ecoles élémentaires 9 et 11 rue Lesseps	Préaux	45	Contre le mur entre les 2 établissements. Mettre un panneau "0" devant chaque entrée de RV
60	Ecole maternelle 9 rue Villiers de l'Isle Adam	Préau	46	Contre le mur
61	Ecole maternelle 29 avenue Gambetta	Préau	47	Contre les grilles "Croix Saint-André"
62	Ecole élémentaire 9 rue de Tlemcen	Gymnase	48	Contre les grilles "Croix Saint-André"
63	Ecole maternelle 90 rue des Amandiers	Préau	49	Contre les grilles "Croix Saint-André"
64	Ecole élémentaire 15 rue Sorbier	Préau	50	Contre le mur (panneau "0" côté accès pompiers au 15 bis et remonter vers le 15)
65 - 66	Ecoles élémentaires 293 et 291 rue des Pyrénées	Préaux	51	Contre le mur et autour des arbres (panneau "0" côté accès pompiers)

**LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE OBLIGATOIRES
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015**

67	Ecole maternelle 24 rue du retrait	Préau	52	Contre les grilles "Croix Saint-André"
68	Ecole élémentaire 103-111 rue des Amandiers	Préau	53	Contre les grilles "Croix Saint-André"
69	Collège Colette Besson 9 rue des Panoyaux	Préau	54	Contre les grilles "Croix Saint-André"
70	Ecole élémentaire 31 rue Etienne Dolet	Préau	55	Contre les grilles "Croix Saint-André"
71	Ecole maternelle 15 rue d'Eupatoria	Salle polyvalente	56	Contre les grilles "Croix Saint-André"
72	Ecole maternelle 94 rue des Couronnes	Salle Bâtiment neuf	57	Contre le mur côté parkings
73	Pavillon Carré Baudouin 121 rue de Ménilmontant	Salle d'exposition	58	Contre le mur
74	CASVP - Restaurant Piat 33 rue Piat	Réfectoire	59	Panneau 0 contre les grilles au debut du Belvédère. Tous les autres contre les grilles du parc après le Belvédère dans la rue des
75	Ecole maternelle 32 rue Pali Kao	Salle polyvalente	60	Autour des arbres de la place Alphonse Allais
76	Ecole élémentaire 38 rue de Tourtille	Préau	61	Contre les grilles "Croix Saint-André"

LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE FACULTATIFS ÉTABLIE PAR ORDRE DÉCROISSANT D'UTILITE (*)
ELECTIONS REGIONALES DES 6 ET 13 DECEMBRE 2015

N° d'ordre	Adresse de l'emplacement	Localisation précise envisagée des panneaux
1	Face au 134, boulevard Davout (Centre Sportif)	Contre le mur
2	Face au 65, boulevard Mortier (Angle escalier rue de la Justice)	Contre le mur
3	Face au 54, rue de Ménilmontant	Autour des arbres
4	Face au 25, cours de Vincennes (Face au magasin "Printemps")	Autour des arbres

(*) : Compte tenu du stock de panneaux disponibles et dans le cas d'un nombre élevé de candidatures, certains des emplacements facultatifs ci-dessus, voire la totalité, pourraient être supprimés **sans préavis**, comme chaque fois que cela s'est révélé indispensable.